



Lettre trimestrielle



# INFO COMMERCES

*Avril 2023*

À qui s'adresse la lettre d'information ? Elle est destinée à tous les commerçants installés sur le territoire de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Pourquoi ? Pour connaître le territoire, les actions de la CCSB et donner quelques rappels législatifs. Cette lettre est construite pour vous. Alors si vous souhaitez avoir une information sur un point particulier, n'hésitez pas !

## ARTISANS :

### AIDE AU RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL ÉNERGIVORE

- Qui est éligible ?
- Qui est prioritaire ?
- Montant de la subvention
- Comment l'obtenir ?

## DU COIN D'ICI

- Les objectifs de la démarche
- Qu'est ce que VOUS avez besoin de faire ?

## TOUS EN LIGNE

### MAINTENANT

- Kézako ?
- Comment participer ?

## FOCUS TOUR DE FRANCE

- Le parcours
- Les produits dérivés
- Commander vos cartes postales et timbres

# ARTISANS : AIDE AU RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL ENERGIVORE



Vous avez une activité de production alimentaire, une activité de fabrication ou de service avec du matériel énergivore ? Cette subvention est faite pour vous.



Pour aider les entreprises, la Région AuRA et la CCSB ont mis en place pour les artisans de production, et notamment les boulangers-pâtisseries, une aide pour investir dans du matériel moins énergivore.

## Qui est éligible ?

**20 %**

ou

**50 %**

des dépenses  
subventionnables

Les commerces, les artisans de production dont l'activité est soumise à l'utilisation d'équipement énergivore, prioritairement l'alimentation et les activités de fabrication en TPE (moins de 10 salariés et un CA annuel ou total du bilan inférieur à 2M€ avec une surface de point de vente inférieur à 700 m<sup>2</sup>).

Sont prioritaires : les commerces de centre-ville et des centre-bourgs ainsi que les commerces ayant réalisé un diagnostic énergie au préalable. Ces diagnostics peuvent être réalisés par la CMA.

## Montant de la subvention

La subvention allouée est plafonnée par la Région à 10 000 € avec un montant minimum des dépenses éligibles de 5 000 €. Le montant est calculé en fonction des investissements à hauteur de 20% pour tous les commerces éligibles et à hauteur de 50% pour les artisans boulangers-pâtisseries.

La communauté de communes complète cette subvention par une aide exceptionnelle de 2 000 € pour toutes les entreprises qui obtiendront la subvention régionale sous condition que le plafond des dépenses subventionnées soit inférieur à 80%.

Pour en savoir plus rendez-vous sur:

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-linvestissement-de-mon-commerce-de-proximite>  
ou prenez rendez-vous avec votre référent à la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

# DU COIN D'ICI

## Quelques chiffres



+ de 150  
commerçants

Des vidéos présentant votre  
commerces et vos services



## Les objectifs de la démarche

Réaliser un **réseau avec les commerçants du territoire** pour Valoriser les actions, gagner en visibilité et en référencement et offrir un moyen de découvrir les commerçants.

La CCSB vous propose :

- De réaliser pour vous une vidéo de présentation de votre commerce
- De partager vos publications

## Qu'est ce que VOUS avez besoin de faire ?

1. Contacter votre manager de commerce
2. Signer une note d'engagement avec la CCSB
3. Échanger avec votre manager de territoire pour faire la vidéo

## Du relais d'informations



# TOUS EN LIGNE MAINTENANT

Il reste quelques places, inscrivez-vous !

## Qu'est ce que c'est ?

Un thème



**TOUS EN LIGNE**  
maintenant

3 semaines



Groupe de 10 à  
15 personnes

- 2 séances de coaching collectif de 1h30 à 2h par groupe réduit pour échanger et avancer
- Du travail préparatoire, encadré, pour préparer les séances
- Un groupe de discussion (WhatsApp, e-mails) pour échanger tout au long de l'accompagnement avec les autres participants et le coach

## Session # 1 : Optimisez votre référencement local

Les 2, 9 et 16 mai 2023 de 12h à 14h à l'espace de coworking de Belleville-en-Beaujolais.

Dans le cadre de ce programme, les participants apprendront, entre autres à créer un compte Google MyBusiness ouvert et optimisé (adresse, photographies, horaires, téléphone, lien vers le site Internet), à mettre en place une démarche de collecte d'avis, à générer des questions, à vous inscrire sur les plateformes locales.



**Optimisez votre  
référencement**

## Session # 2 : Repensez votre présence sur les réseaux sociaux professionnels



**Créer ou repenser  
votre présence sur  
les réseaux sociaux**

Les 1<sup>er</sup>, 8 et 15 juin 2023 de 8h à 10h à l'espace de coworking de Fleurie.

Ce module permettra aux stagiaires de créer ou d'optimiser leur profil LinkedIn dans une perspective de développement et d'agrandissement et afin d'animer leur réseau professionnel.

**Le lien d'inscription : <https://lnkd.in/eZuF88TW>**

# FOCUS TOUR DE France 2023

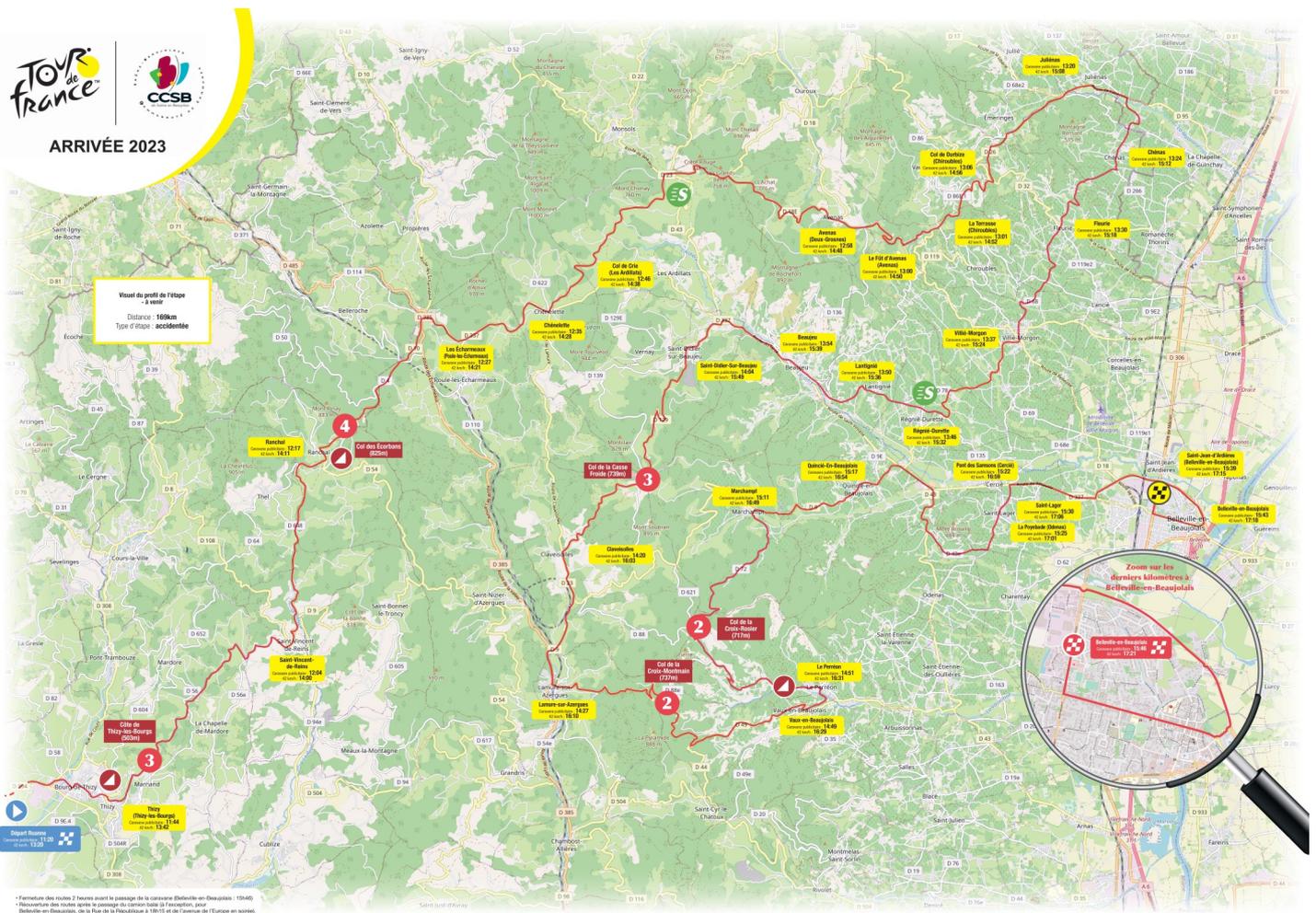


ARRIVÉE 2023

## Le parcours

Plus de 100 kilomètres de la 12<sup>e</sup> étape à travers le Beaujolais le jeudi 13 juillet 2023 : une opportunité extraordinaire pour notre territoire ! Rendez-vous pour une journée qui marquera l'Histoire de la course.

Suivi par plusieurs millions de spectateurs à travers le Monde, le Tour de France est le 3<sup>e</sup> événement sportif mondial. Cette année, le Beaujolais accueillera l'arrivée d'une étape (à Belleville-en-Beaujolais). Au-delà, cela sera l'objet d'une étape historique entre Beaujolais Vert et coteaux du vignoble. Une première pour le territoire, qui se prépare à vivre des heures intenses, sous l'œil des caméras du Monde entier...

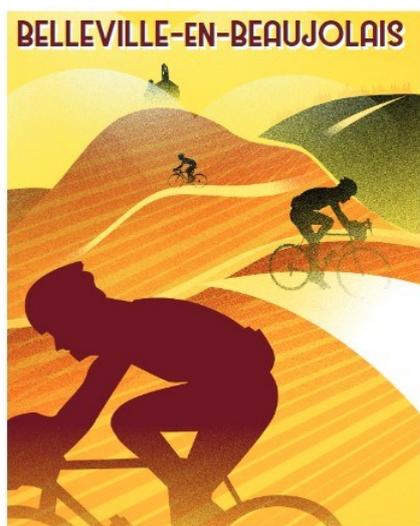


\* Arrivées des routes 2 heures avant le passage de la cavalcade (Belleville-en-Beaujolais : 19h40).  
\* Repartir des routes après le passage du camion tracté de l'expédition, vers Belleville-en-Beaujolais, de la Rue de la République à 18h10 et de l'arrivée de l'expédition en soirée.

## Les produits dérivés

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais a créé des cartes postales et des timbres à l'image de l'arrivée du Tour de France.

*Vous pouvez acheter des lots de cartes postales et de timbres à la CCSB et les revendre dans votre commerce.*



C'EST NOTRE TOUR  
ÉTAPE 12 - ARRIVÉE LE JEUDI 13 JUILLET 2023  
Communauté de Communes Saône-Beaujolais

N°1— Mont-Brouilly



N°2— Cycliste

Timbres : prix communiqué ultérieurement

Cartes postales : Prix d'achat +/- 0,50 €. Prix de vente conseillé 1,50€

## Commander vos cartes postales et timbres dès maintenant !

Pour précommander, merci de nous indiquer par retour de mail les éléments suivant:

- Enseigne
- Adresse
- Nom du gérant de l'entreprise
- Nom du produit + nombre souhaité

Date limite des commandes le 10 mai 2023



**Pour nous contacter:**

Laure Lamothe:  
06 77 64 88 57

[l.lamothe@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:l.lamothe@ccsb-saonebeaujolais.fr)

